



# Commission des sportifs de haut niveau



# Élection des membres de la commission des sportifs de haut niveau (CSHN)

## Candidatures

**du 16 juillet au 09 août 2025**

**Vote électronique à distance  
du 08 au 14 septembre 2025**



8  
membres

- 2 sièges réservés à des para-badistes
- Parité : au moins 3 hommes et 3 femmes
- Anne TRAN élue en septembre 2024
- Mandat jusqu'en 2028

Électeurs

- Être licencié à la FFBaD
- Être âgé d'au moins 16 ans
- Être inscrit, le jour de l'élection, sur la liste SHN : élite, senior, relève ou reconversion

Candidats

- Être licencié à la FFBaD (dans un club ou licence individuelle)
- Inscrit actuellement sur la liste SHN ou au moins 1 an sur la liste SHN au cours des 8 dernières années (depuis 2017)

**La perte de la qualité de SHN en cours de mandat n'affecte pas la validité du mandat.**

# Calendrier électoral CSHN



➤ Mandat jusqu'au renouvellement complet du comité exécutif prévu en 2028

- **Élection de la commission des sportifs de haut niveau**  
au scrutin plurinominal en un tour unique  
à la majorité relative des suffrages valablement exprimés

# Missions de la CSHN

- Anne TRAN ayant déjà été élue comme membre du comité exécutif, **un homme sera élu au sein de la commission pour être membre du COMEX.**
- Permettre aux sportifs d'avoir une double carrière réussie :
  - Financement des carrières (rémunération, primes, ...)
  - Double projet
  - Reconnaissance du statut de sportif de haut niveau
  - Reconversion
- Créer des vocations / Mieux suivre les sportifs ne perçant pas
- Faire vivre l'esprit olympique (l'Esprit bad)
- Formuler, auprès du comité exécutif, des propositions ou avis destinés à promouvoir et développer le sport de haut niveau
- La commission des athlètes de haut niveau a la pleine compétence d'inviter toute personne qu'elle estime utile pour lui apporter ses compétences et avis.